
ICANN80 | Semaine de préparation – Plan stratégique et plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2026-2030 - stratégies préliminaires

Mercredi 29 mai 2024 – 20h00 à 21h30 KGL

MARGARET BENAVIDES : Bonjour et bienvenue à cette séance sur le plan stratégique et le plan opérationnel pour les exercices fiscaux 2026-2030 – Stratégies préliminaires. Je m'appelle Margaret Benavides et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportements attendus de l'ICANN. Les questions et les commentaires au cours de cette séance ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la fenêtre Questions-réponses. Et donc nous pourrons procéder à ces séances de questions-réponses dans le temps imparti par la présidence de séance. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main sur Zoom et on vous donnera, lorsque nous appellerons votre nom, l'autorisation d'activer votre micro. L'interprétation est disponible en anglais, français, espagnol, chinois, arabe, russe et portugais. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous prendrez la parole si vous parlez une langue autre que l'anglais, veuillez parler à un rythme raisonnable. Et maintenant, je vais donner la parole à Becky Nash.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

BECKY NASH : Bienvenue à toutes et à tous. Il s'agit donc de l'élaboration du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2026 à 2030. C'est une séance très importante et nous avons avec nous les coprésidents de notre comité de planification stratégique du conseil d'administration. Ils vont nous présenter donc notre stratégie. Je vais donner la parole maintenant à Maarten Botterman, qui est l'un des coprésidents de ce comité BSPC.

MAARTEN BOTTERMAN : Bienvenue à toutes et à tous. Je souhaite la bienvenue à quelqu'un qui n'est pas encore là, qui n'est pas avec nous en ce moment, Chris Chapman, qui est aussi coprésident. Je suis très heureux. Chris Chapman, pardon, ne sera pas avec nous. Donc c'est un plaisir d'être avec vous et c'est très important pour nous de partager avec vous ce plan stratégique, car le plan stratégique, c'est ce que nous pensons à long terme, notre vision à long terme et nous l'élaborons ensemble. Ainsi, c'est un plan stratégique partagé. Je pense que la connexion est bonne. La plupart des gens semblent m'entendre. Il s'agit vraiment de partager une vision et des perspectives en élaborant ce plan stratégique ensemble. Nous essayons aussi de faire en sorte de nous comprendre mutuellement. Il s'agit d'intégrer notre réflexion. Et ainsi, cela sera réévalué au quotidien. Mais maintenant, nous nous concentrons sur le plan quinquennal qui sera en vigueur de 2026 à 2030. Et nous allons donc délibérer des stratégies préliminaires, des points de vue préliminaires en amont de la consultation publique du mois de juillet.

Passons à la diapositive suivante. Voici ce dont nous allons parler. Nous allons vous donner un état des lieux clair, un calendrier. Nous examinerons donc la déclaration de vision préliminaire pour comprendre la vision d'ensemble que nous intégrons dans notre réflexion. Et ensuite, vous avez peut-être déjà vu la liste sur le site web de la prep week. Donc il y a les objectifs stratégiques, les buts, les stratégies préliminaires que nous aborderons. Et donc vous en apprendrez plus lors de notre réunion de Kigali. Bien.

Alors que faisons-nous et pourquoi? Tout cela est régi par nos statuts constitutifs qui exigent un plan stratégique quinquennal pour chaque période de cinq exercices fiscaux ainsi qu'un plan opérationnel. Et ces deux plans sont rafraîchis chaque année, car, au fil des jours et des mois, les choses évoluent. Maintenant, nous allons voir donc ces plans pour les exercices 2026 à 2030. Ce comité est responsable de préparer ce plan, mais au final, c'est l'ensemble du conseil d'administration qui présentera donc ce plan lors des interactions avec la communauté. Et c'est le plan stratégique pour l'ensemble de l'ICANN, non seulement pour le conseil d'administration, mais pour l'ensemble de l'ICANN et de la communauté. Et le calendrier prévu? C'est donc une livraison du projet dans son ensemble au plus tard en mars 2025.

BECKY NASH :

Becky Nash, présidente de l'ICANN.org. Donc dans l'ensemble, comme Maarten, coprésident de ce comité, l'a dit, nous prévoyons que ces

plans soient adoptés au plus tard au mois de mars 2025. Cela sera suivi par un processus de la communauté habilitée.

Nous partageons ici le calendrier dans son ensemble. Ce projet a commencé lors de l'exercice fiscal 2023 et il a commencé par un état des lieux et une analyse de la situation suivis par des mises à jour de la communauté jusqu'au mois de décembre 2023. Ensuite, le comité de planification stratégique du conseil d'administration s'est attelé à élaborer des stratégies, des objectifs stratégiques, des buts stratégiques sous forme préliminaire. Le comité a partagé ses travaux avec le conseil d'administration de l'ICANN avant la phase de commentaires publics. Par ailleurs, l'équipe exécutive de l'ICANN.org a travaillé à l'élaboration d'un plan quinquennal qui sera aussi soumis aux commentaires publics.

À ce jour, au mois de mai, nous sommes presque au mois de juin. En amont de l'ICANN80, nous préparons les dernières étapes pour la procédure de commentaire public pour le 9 juillet, qui se déroulera de juillet à septembre. Suite à cela, il y aura donc l'analyse et les rapports soumis aux commentaires publics et cela nous amènera à la fin de l'année 2024. Il y aura ensuite l'examen en vue de l'adoption qui ne doit pas se faire plus tard que mars 2025. L'entrée en vigueur est prévue pour le début de l'exercice 2026, à savoir le mois de juillet. Et ensuite, nous passons à la diapositive suivante et je rends la parole à Maarten. Merci.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Becky. Donc l'équipe a été formidable dans son soutien au Comité de planification stratégique du conseil d'administration. Merci, Becky, encore une fois. La déclaration de vision préliminaire vous a été présentée et elle n'a pas changé. Elle a survécu au temps. En tant que gestionnaire de confiance des systèmes d'identificateurs uniques d'Internet, l'ICANN se consacre au renforcement de l'Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale. Dans cinq ans, cela sera toujours le cas car cela fonctionne. Cela marche et le monde voit que nous faisons notre travail. Nous avons des partenaires, des parties prenantes et ensemble, nous réalisons cette vision. Donc si vous avez des questions ou des commentaires à n'importe quel moment, veuillez lever la main. Veuillez vous manifester donc dans la fenêtre d'interaction. Passons à la diapositive suivante.

Nous passons aux objectifs stratégiques. Le processus vous a été expliqué par Becky. Donc c'est le document préliminaire que nous vous présentons aujourd'hui et nous allons continuer à en délibérer à Kigali. Il y aura aussi des échanges ultérieurement pour finaliser l'ébauche. Diapositive suivante.

Pour chaque objectif stratégique défini, il y a des buts stratégiques. Que souhaitons-nous accomplir par le biais de ces objectifs stratégiques quels sont les buts et quelles sont les stratégies mises en place pour atteindre ces buts? Et cela vous sera présenté plus en détail. Nous vous demandons de vous concentrer en particulier sur les questions

suivantes. Est-ce que cela fait sens? Est-ce que c'est aligné sur les objectifs? Est-ce que vous considérez que c'est pertinent pour les 1 à 5 prochaines années? Est-ce que vous considérez que la stratégie est à un bon niveau? Est-ce qu'il y a des risques? Et en ce qui concerne l'échelonnement, le déroulement par phases, nous vous demandons de réfléchir à cela. Et enfin, est-ce qu'il y a des choses, des éléments qui nous manquent à ce stade? Ce n'est pas le premier cycle, alors votre réponse sera peut-être que oui, cela semble très complet. Mais s'il y a des éléments qui manquent selon vous, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous avons hâte de vous entendre.

Donc sur ce, les objectifs stratégiques que nous examinons actuellement. Nous en avons cinq pour le plan stratégique actuel. Le suivant sera dans la constance, il sera cohérent par rapport au précédent. Et voilà. Donc ici, nous avons les quatre objectifs stratégiques au plus haut niveau.

Tout d'abord, soutenir et promouvoir le modèle multipartite de l'ICANN et un modèle de gouvernance inclusif. Deuxièmement, renforcer l'excellence organisationnelle au sein de notre organisme. Ensuite, les systèmes d'identificateurs uniques, les faire évoluer en coordination et en collaboration avec les parties prenantes. Ça, c'était le troisième objectif. Et enfin, le quatrième objectif – et non pas le moindre, renforcer la sécurité des systèmes d'identificateurs. Plus nous serons forts dans ce domaine, meilleure sera notre réponse. C'est donc les objectifs que nous avons passé en revue brièvement.

Passons tout d'abord au premier. Donc soutenir et promouvoir le modèle multipartite de l'ICANN. Cela est ancré dans nos statuts constitutifs. Et évidemment, il s'agit de viser un modèle de gouvernance inclusif, c'est ce en quoi nous croyons. Il s'agit donc d'une représentation des parties prenantes. Il s'agit de travailler en collaboration, de faire en sorte que les nouvelles parties prenantes puissent vraiment interagir et participer et faire en sorte que nous soyons accueillants. Il faut que les volontaires puissent aussi activement travailler à l'épanouissement de nouvelles générations de leaders afin que cela ne soit pas toujours les anciens. Il ne faut pas que tout s'arrête lors de la retraite des dirigeants actuels.

Deuxièmement, donc renforcer la participation des communautés sous-représentées. C'est très important. L'une des raisons pour lesquelles nous continuons à tendre notre main à travers le monde, c'est cela. C'est donc la première ébauche.

Pour le deuxième point, nous devons parler de l'environnement. Nous avons parlé de l'efficacité de certaines politiques au niveau du développement stratégique et il suffit d'avoir les bonnes personnes à leur place et de bien collaborer. Et pour cela, nous avons toujours le défi de la complexité. Il nous faut réduire ce défi. Ce n'est pas toujours facile. Après des années, nous avons beaucoup discuté sur la complexité des processus. Il y a beaucoup d'enjeux. Mais nous avons parlé aussi du temps de l'engagement. Il nous faut nous assurer d'être bien engagés

et, cela très tôt, de ne pas travailler en silo, de s'engager de bonne heure sur les projets de collaborer et de nous assurer d'un bon engagement. Tout cela est donc très important et nous devons aller au-delà. Nous devons être flexibles, agiles dans notre travail. Pourquoi amener cette notion d'agilité dans notre plan stratégique maintenant? Eh bien, les changements sont rapides maintenant. Et nous devons pouvoir répondre à temps lorsque cela est nécessaire. Donc voilà.

En troisième point, il nous faut parler de développer les alliances stratégiques pour défendre notre modèle multipartite de gouvernance de l'Internet. Ce n'est pas seulement parce que cela se trouve dans nos statuts constitutifs, mais c'est très important d'offrir ce service public au monde entier. Nous voulons démontrer et démontrer la valeur de ce modèle multipartite de l'ICANN, mais nous voulons aussi travailler avec d'autres entités pour en faire la promotion, la promotion de ce modèle de gouvernance de l'Internet multipartite. Comme vous le savez, à Genève, il y a le SMSI20 qui arrive, l'IGF aussi, le FGI qui va avoir aussi un forum bien sûr.

Il y a beaucoup d'activités dans lesquelles nous devrions être engagés en tant que communauté. Donc, il se passe beaucoup de choses en ce moment. Voilà donc les points stratégiques qui sont importants pour nous dans l'avenir. Y a-t-il des questions? Si tout cela est logique pour vous, eh bien tant mieux, mais nous avons là un moyen d'interagir entre nous. Donc encore une fois, si vous voulez discuter de ces objectifs, on peut le faire maintenant.

Sinon, on peut passer à notre prochain point stratégique : l'excellence organisationnelle. Il s'agit là de parler d'un avenir durable, durable dans le sens de l'amélioration. Il nous faut parler de qualité. L'Organisation doit faire face aux enjeux et cela en tant que communauté, en tant que conseil d'administration. Il nous faut nous assurer que nous continuons au niveau de la durabilité financière. Nous devons avoir des réserves en bonne santé. Mais vous voyez aussi les coûts augmenter et le financement. Les finances sont à peu près stables, mais nous devons nous assurer de continuer dans ce sens. Alors c'est comme ça qu'on va pouvoir poursuivre un avenir durable pour l'ICANN afin de bien fonctionner.

Ensuite, nous allons renforcer la présence et l'impact de l'ICANN au niveau mondial. C'est important pour notre mission, pour le gdp aussi afin de faire face à ces programmes hybrides qui sont en cours maintenant. Nous devons nous assurer de continuer un environnement sain pour toutes les personnes qui nous soutiennent. Donc, nous devons nous assurer que tout ce que nous faisons fonctionne bien et que nous puissions continuer à livrer tous ces services dans le temps. Nous devons avoir aussi une responsabilité écologique dans les activités de l'ICANN. Nous allons nous engager plus dans ce sens. Il y a du travail en cours. Il y a deux éléments. Que pouvons-nous faire en tant qu'organisation dans ce qui est de notre fonctionnement, dans nos approches et pour faciliter tout cela? Ensuite, comment trouvons-nous

l'équilibre pour faire tout cela adéquatement sans avoir trop d'impact sur l'environnement?

Nous pensons vraiment que ce sont des questions importantes pour le conseil d'administration et la communauté et sont des sujets qui doivent être traités. Nous devons trouver des réponses tous ensemble. Et donc j'ai hâte de faire avancer ces notions au bout du compte. Je ne sais pas quand les choses vont se faire quand il s'agit de l'empreinte carbone. Donc nous ne voulons pas nous arrêter. Voilà. Donc c'est le point stratégique numéro 2. Donc quand il s'agit de l'excellence organisationnelle. Ensuite, le projet d'objectif stratégique numéro 3. Nous voulons parler des identifiants uniques. Attendez, il y a une question de la part d'Avri Doria au micro.

AVRI DORIA :

Oui, j'attendais de pouvoir poser ma question. Tout d'abord, j'aime bien voir ces points 2.2.2. Et quand on utilise le mot hybride, ce n'est pas forcément le bon mot. Quand on parle de nos réunions, on parle du monde en ligne et hors ligne. Mais je suis intéressé par le point deux point 2.1.1., améliorer la souplesse et l'adaptabilité des institutions. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce que cela veut dire que nous parlons de toutes les parties ou tous les éléments de l'organisation? Parlons-nous d'autres communautés ou parlons-nous du travail qui est fait par le personnel pour tout ce qui est de l'élaboration des politiques dans l'organisation? Comment est-ce que nous décrivons la flexibilité et l'agilité? Comment allons-nous savoir si ce que nous... Comment nous

allons décrire ce que nous faisons et comment est-ce que l'on fait des efforts pour pouvoir être agile? Un mot que nous aimons tous. Mais que faisons-nous dans ce sens? Et moi, je serai intéressée à savoir comment cela va se faire, parce que cela fait deux décennies que je suis cela avec l'ICANN.

MAARTEN BOTTERMAN : Voilà, c'est la reconnaissance des choses qui doivent se produire. Si ce n'était pas le cas, vous ne seriez pas là. Ces choses-là seraient tout simplement mises en œuvre. Donc, c'est important de reconnaître le besoin. Et il faut reconnaître donc ce qui se passe. Par exemple, il faut qu'on s'engage d'une manière précoce sur tous ces enjeux, mais on doit faire plus. On le sait, on le sent. L'interaction à travers les unités constitutives est importante. Cela nous apporte un certain équilibre. Alors on veut savoir quand les choses vont se faire. Les choses ne se font pas toujours en même temps. On a des compétences ou des capacités limitées, donc c'est quelque chose sur lequel nous devrions nous engager tous ensemble. Je vous remercie de votre question, Avri, et vous pouvez bien sûr lever la main quand vous voulez. N'hésitez pas à nous interrompre. Moi, je n'ai pas de meilleure réponse. Mais je suis à 100 % d'accord avec votre question. Et voilà, ce sont les travaux en cours et nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Ensuite, alors nous passons au prochain objectif stratégique. Alors le numéro trois. Attendez-moi deux secondes. Oui, c'est ça. Nous allons nous focaliser sur les identifiants uniques et cet objectif est déjà existant dans le plan courant, bien sûr. Alors dans l'avenir, il y a des

bases dans notre mission pour que ce système d'identifiant unique fonctionne. Il nous faut collaborer avec toutes les parties prenantes.

On distingue trois objectifs distincts. Il y a la facilitation de l'inclusion numérique. Et là, il s'agit du prochain milliard de personnes. Il nous faut nous assurer que de faire la promotion de l'acceptation universelle. Il nous faut aussi nous assurer que cette acceptation universelle ne fonctionne pas que dans le système d'identifiant unique, mais dans tous les processus.

Il nous faut faire l'évaluation de la technologie et utiliser la technologie de l'information. Il y a peut-être des avantages que nous pourrions en tirer pour atteindre notre mission. Il nous faut bien comprendre et il nous faut partager ces points de compréhension avec la communauté. C'est quelque chose que nous avons commencé à faire et nous devons continuer dans ce sens. Il nous faut aussi faire évoluer le paysage des systèmes d'authentification et l'adapter.

Et, bien sûr, nous devons continuer à assurer de manière fiable et fiable les fonctions de l'IANA et ces fonctions doivent être présentes. Et nous devons y apporter les ressources nécessaires. Donc, nous avons une focalisation qui se fait sur cela au sein de l'équipe.

Alors, nous allons passer au point stratégique numéro quatre, et là on va parler de du renforcement de la sécurité. Et ça, ça existe. Ce point existe bien sûr, dans le plan stratégique actuel. Il nous faut continuer à

renforcer cela. Les enjeux sont là. Et nous connaissons l'importance de l'Internet et des systèmes d'identifiants. Puisque cela est de plus en plus important, nous ne pouvons pas faire sans. Il y a deux choses que l'on doit distinguer.

Il nous faut renforcer la responsabilité partagée pour maintenir la sécurité et la stabilité du DNS en renforçant la coordination du DNS en partenariat avec les parties prenantes concernées pour fournir et participer à des forums de confiance, pour pouvoir partager les bonnes informations, pour que toutes les parties prenantes sachent où trouver les informations. Nous devons aussi accroître la robustesse des services. Il faut continuer à ce que ce soit mis en exergue. Dans l'avenir, nous devons travailler sur les nouvelles technologies et nous devons nous assurer que cela soit fait. Bien sûr, il nous faut des partenariats stratégiques pour faire cela.

Pour le deuxième point, il s'agit de renforcer la gouvernance des opérations du serveur racine DNS. Encore, nous sommes un des opérateurs. Nous sommes un opérateur important, mais nous collaborons avec les autres opérateurs de serveurs racine. Nous allons nous assurer que les choses fonctionnent dans l'avenir. Donc, il faut soutenir les opérateurs de serveurs racine. Alors, nous devons nous focaliser sur cela dans notre prochain plan stratégique et nous voulons savoir ce que vous en pensez. Est-ce que tout cela est logique? Ou est-ce qu'il y a des points qui sont plus importants que d'autres pour vous?

Donc vous pouvez poser vos questions. Avri, je vous vois. Vous avez une question.

AVRI DORIA :

Oui, mais je ne voudrais pas être la seule personne à poser des questions. Je voudrais donner l'occasion à d'autres personnes de poser des questions. Quoi qu'il en soit, pardonnez-moi pour ce que je dis. Donc ça fait pas mal de temps que je passe à échanger avec différents groupes et nous voyons la question des droits humains qui commencent à émerger, à commencer par le Secrétaire général de l'ONU et sa feuille de route. Donc il y a l'Office, la Commission pour les droits humains. Mais quand on pense à un organisme tel que l'ICANN, nous savons que nous avons des statuts constitutifs qui diluent un peu ces notions. Mais quand on parle des droits humains, ils sont censés être complètement intégrés dans notre travail. Est-ce que cela se trouve quelque part et que je ne le vois pas ici?

MAARTEN BOTTERMAN :

Je pense que oui. Merci d'avoir soulevé cette question. Si vous revenez en arrière dans les diapositives. Excellence organisationnelle. L'une des choses sur lesquelles nous nous concentrons, c'est l'inclusion, l'inclusivité. Je veux faire en sorte que cela soit disponible pour tous. Donc les objectifs de développement durable ont évolué. Nous essayons de continuer, de nous concentrer sur notre mission, d'être de bons citoyens et ainsi nous intégrons les droits humains dans nos

statuts constitutifs. C'est une chose, mais aussi dans notre réflexion. Il y a ce cadre d'intérêt public dont nous tenons compte.

Au fond, c'est lié à cela. Est-ce que nous devons faire plus dans ce domaine? Peut-être qu'à ce stade de l'excellence organisationnelle, dans le cadre de cette excellence organisationnelle, peut-être qu'il faudrait en tenir compte. Nous n'avons pas encore eu de discussion. Il y a aussi la question de responsabilité écologique. En ce qui concerne les droits humains, nous en parlons peut-être déjà depuis quelques temps. Merci d'avoir soulevé cette question. Nous allons donc inclure la question des droits humains dans tout ce que nous faisons, que ce soit donc dans nos documents écrits ou dans ce que nous faisons. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Bon. Je n'ai pas entendu la question. Je pense avoir entendu Avri.

AVRI DORIA : Non, ce n'était pas moi qui ai fait un commentaire.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Avri.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc j'essaie de faire en sorte que ma caméra capte mon image. Cheryl pour l'enregistrement. Je vais donc rebondir sur ce que Avri a évoqué donc axées sur l'humain. Nous devons rendre clair les choses. Il faut

reconnaître, au niveau interne et externe de notre organisation, l'importance de cette thématique. Moi, je fais partie de l'équipe qui a argumenté le fait que cette thématique a été diluée dans nos statuts constitutifs de l'ICANN. Il faut faire très attention. Les droits humains, c'est une question importante.

Personne ne peut se permettre de dire qu'il est contre. Et il y a donc ce pendule, ce balancier qui va et qui vient, et il faut donc être prudent. Il y a donc d'autres objectifs stratégiques qui sont vraiment axés sur notre mission. Il faut être très prudent. Il faut reconnaître l'importance de ce thème, mais il faut insister que ce thème soit intégré à notre ADN et que nous l'intégrions dans les évaluations que nous effectuons. Je considère pouvoir être en phase. J'adhère et je souligne... Nous traitons de tous les sujets en étant axés sur la mission au niveau interne, mais dans notre écosystème, il y a un soutien considérable. En tout cas, merci.

MAARTEN BOTTERMAN : Veuillez revenir en arrière sur la diapositive avant la page 15. Une chose est très claire dans toutes nos discussions, la mission d'abord. Mais en même temps, nous souhaitons être un bon citoyen. Si nous regardons notre responsabilité écologique, nous n'allons pas changer notre rôle. Mais si nous le jouons bien, nous allons être une source d'inspiration pour le public en étant transparent. D'autres organismes ne seront peut-être pas aussi rapides que nous. Maintenant, en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits humains, nous sommes vraiment

engagés envers cette cause. Nous reconnaissons l'importance des droits humains. Il ne s'agit pas simplement d'un texte dans nos statuts constitutifs, c'est quelque chose qui nous tient à cœur. Donc merci pour ces avertissements. La mission d'abord. Je ne pense pas que cela changera maintenant. Comment être un bon citoyen? Prendre soin de l'environnement, tenir compte de la nécessité d'intégrer les droits de l'homme, les droits humains. J'espère que cela a pu répondre à la question.

MARGARET BENAVIDES : Merci pour les contributions. Merci beaucoup pour ce dialogue. Je voudrais attirer votre attention, Maarten Botterman, sur la question qui est posée dans le chat. Il s'agit donc de traiter des questions émergentes telles que l'inclusion numérique, la cybersécurité. Quelles sont les initiatives? Quels sont les projets qui sont en cours pour traiter de ces sujets? Pouvez-vous donner des exemples de la façon dont l'ICANN soutient l'Afrique pour traiter ces thématiques?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Vous avez raison. Nous ne pouvons pas donc expliquer tout ce que nous faisons sur le terrain. Mais si vous revenez à la première diapositive, objectif stratégique numéro un. Ici, nous souhaitons vraiment faire en sorte que des volontaires issus d'Afrique trouvent leur chemin vers notre processus. Que le leadership, les postes à responsabilité soient ouverts aussi aux personnes venant de ce continent. Il y a de l'activité en Europe, mais encore plus en Afrique.

Si vous allez à la diapositive suivante, l'excellence organisationnelle. Cela se rapporte à la compréhension que nous devons démontrer. Et la diapositive suivante, soyez patients. Les identificateurs uniques, donc la promotion des IDN et des langues en Afrique. Il y a des gains à réaliser en augmentant l'inclusion lors de la prochaine série, surtout avoir un impact sur les pays où le potentiel est vraiment grand.

L'une des initiatives mises en place par l'ICANN, c'est l'Afrique numérique. Est-ce que, Becky, vous en savez plus?

BECKY NASH :

C'est la Coalition pour une Afrique numérique.

MAARTEN BOTTERMAN :

Et évidemment, ça, c'est pour le renforcement des capacités, pour faire en sorte que les pratiques puissent être efficaces. Et il y a cette collaboration avec les réseaux africains. Il y a cette collaboration au sein de l'Union africaine avec les universités africaines. Nous sommes conscients de l'importance de cela. Maintenant, avec la nouvelle série, avec le nouveau programme d'aide financière, nous allons donc développer ces stratégies pour inclure l'Afrique et je m'attends à ce que cette thématique prenne plus d'importance. Il y a évidemment des régions qui ont besoin davantage de soutien que d'autres.

Pour revenir à ce que disait Avri, avec ce modèle de réunions hybrides, les déplacements ne sont pas toujours indispensables. Cela pourra être utile. J'espère que cela pourra être utile. Et je pense que nous en apprendrons davantage au cours de la réunion de l'ICANN80. Est-ce qu'il y a d'autres questions, Margaret?

MARGARET BENAVIDES : Je ne vois personne dans le chat à ce stade. Merci.

MAARTEN BOTTERMAN : J'apprécie ses commentaires. Nous avons encore du temps. S'il y a davantage de questions, c'est le moment de lever la main pour poser votre question. Sinon, ça ne sera pas la dernière occasion. Vous trouverez donc des informations sur le site web du programme, tout le tableur indiquant toutes ces informations et n'hésitez pas à venir me trouver à Kigali. C'est la phase de préparation du prochain plan stratégique. Il y aura une séance publique à Kigali. Et nous laisserons le soin à Victoria de nous expliquer donc ce qui sera possible pour donc l'implication de la communauté. Victoria, à vous la parole.

VICTORIA YANG : Merci à tous pour cette participation. Voilà, c'est donc l'interaction que nous recherchions. Je m'appelle donc Victoria, je suis manager de ce projet. Sur mes diapositives, je vais souligner les manières dont la communauté peut continuer à participer et à s'engager dans le processus.

Comme je l'ai dit, on l'a dit tout à l'heure, nous avons commencé durant l'ICANN78. Nous étions dans la phase environnementale et donc nous avons partagé avec nos membres l'opportunité. Le conseil d'administration a ensuite partagé le travail, le projet de travail, à l'ICANN79. Durant l'ICANN80, eh bien, nous allons partager notre premier jet sur le plan stratégique. Ces stratégies vont peut-être évoluer ou pas, car il y aura donc plus d'engagement dans un groupe de travail la semaine prochaine. Donc nous avons un premier jet d'une stratégie et vous aurez encore l'occasion de participer et de partager vos informations. Nous voulons vraiment nous engager avec vous durant l'ICANN80. Nous aurons une séance le 13 juin 2024. Donc nous espérons que beaucoup de membres de la communauté participeront à cette séance afin de partager leurs retours, leurs informations sur ce premier jet de stratégie. Alors, comme l'a posté Margaret, nous aurons ici la première version qui sera publiée sur le site Web. Allez examiner cela et amenez vos retours d'information le 13 juin, car nous aimerions entendre vos renseignements et vos informations qui vont nous aider à formaliser ce plan stratégique et que nous enverrons vers une consultation publique au début de juillet pour une période de 60 jours. Et à partir de là, nous vous enverrons les informations reçues et cela en septembre, et nous partageons tout cela durant la réunion générale. Donc voilà donc tous les matériaux que nous voulions, les matériaux que nous devons partager durant cette séance. N'hésitez pas à prendre la parole sur tout cela. Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN : Voilà. Il vous faut réfléchir et revenir vers nous. Et le 13 juin, vous pourrez participer en présentiel ou en ligne sur Zoom bien sûr. Nous avons hâte d'entendre vos commentaires. Allez-y, Margaret.

MARGARET BENAVIDES : Merci Maarten. Oui, encore merci à tous pour votre participation à ce webinaire. Nous allons continuer si vous avez encore des questions et donc si vous en avez, eh bien levez la main dans Zoom. Notre équipe vous appellera à participer lorsque vous levez la main afin que vous puissiez ouvrir votre micro. Merci.

MAARTEN BOTTERMAN : Vous voulez que je parle en attendant? Donc alors, c'est une bonne manière de finaliser cette séance. Je vous remercie de votre intérêt et j'ai hâte de vous retrouver à Kigali. Merci à tout le monde.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]